



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPLP

Section : génie industriel option matériaux souples

Session 2015

Rapport de jury présenté par : Norbert PERROT

Sommaire

Membres du jury de la session 2015	3
Résultats statistiques	4
Avant-propos	5
Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	7
Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	17
Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	19
Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	22
Annexe : exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle »	25
Rapport du jury de l'épreuve « mise en situation professionnelle »	35
Rapport du jury de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier	38

Membres du jury de la session 2015

Président

PERROT Norbert – IGEN

Vice-président

IZAC Christel – IA-IPR – Nantes

Secrétaire du jury

CORBINEAU Valérie – Chef de Travaux – Lycée Léonard de Vinci – Nantes

Membres du jury

AZZARIO Christel – Professeure – Lycée René Char – Avignon

BONHOMME Anne – Professeure – Lycée Les Ferrages – Saint-Chamas

BUSSY Carine – Professeure – Lycée Elisa Lemonnier – Petit Quevilly

CATROU Denis – Professeur – Lycée Jean Monnet – Juvisy - sur – Orge

DIDIERLAURENT Nadine – Professeure – Lycée des Métiers d'Art et des services à la personne – Thaon-les-Vosges

DUC Dominique – Professeur – Lycée du Dauphiné – Romans – sur – Isère

DUMEZ Florence – Professeure – Lycée D'Alembert – Paris

ÉMILE- ÉDOUARD Élisabeth – IEN-ET – Grenoble

ESTIENNE Cécile – Professeure – Lycée Edouard Branly – Amiens

LECOT Corinne – Chef de travaux – EREA Robert Doisneau – Saint-Lô

LOQUET Laetitia – Professeure – Lycée André Malraux – Béthune

MYKAJ Sandrine – IEN-ET – Amiens

VAUVERT Valérie – Professeure – Lycée Jean Mermoz – Vire

Les épreuves d'admission se sont déroulées au lycée Léonard de Vinci du 27 au 30 mai 2015 dans de très bonnes conditions.

Les membres du jury adressent de vifs remerciements à madame la Proviseure du lycée Léonard de Vinci de Nantes et à ses collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Résultats statistiques

Inscrits	Nombre de postes	Présents à la 1 ^{re} épreuve d'admissibilité	Présents à la 2 ^e épreuve d'admissibilité	Admissibles	Présents aux deux épreuves d'admission	Admis
81	42	37	37	31	25	16

Moyenne obtenue par le premier candidat admissible	18,0
Moyenne obtenue par le dernier candidat admissible	6,7
Moyenne obtenue par le premier candidat admis	15,87
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	8,00

Avant-propos

Pour cette session, il a été impossible de pourvoir toutes les places (42), dans la mesure où seulement trente-sept candidats ont composé pour les deux épreuves d'admissibilité. Trente et un candidats ont été déclarés admissibles, et seulement vingt-cinq se sont présentés aux deux épreuves de la session d'admission. Cela est regrettable dans la mesure où les besoins dans les établissements scolaires sont importants.

Pour l'admissibilité, la première épreuve est classique. Les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des espérances du jury qui invite les futurs candidats à se préparer en fonction des attentes liées à cette épreuve. La deuxième est consacrée entièrement à la validation des compétences pédagogiques. Les résultats obtenus sont plutôt encourageants pour cette deuxième session, mais les candidats doivent lors de leur préparation réfléchir à des organisations pédagogiques liées aux compétences à faire acquérir aux élèves. Ces organisations doivent être découpées en séquences, elles-mêmes découpées en séances. Pour chaque séance, la réflexion doit porter sur les prérequis nécessaires, les objectifs à atteindre, les activités à mettre en œuvre et la synthèse sur ce que doit retenir l'élève et sur ce qu'il doit être capable de faire. L'évaluation, la remédiation, la différenciation pédagogique, l'accompagnement personnalisé, les relations avec les disciplines de l'enseignement général sont des thèmes qui doivent impérativement être intégrés dans la préparation des futurs candidats. Ceux-ci doivent aussi prendre en compte l'évolution des diplômes et de leurs finalités, et en particulier celle du baccalauréat professionnel qui n'est plus le baccalauréat MMIC mais le baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements.

L'évaluation de cette épreuve est basée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013).

Les deux épreuves d'admission, dont le coefficient total est le double de celui des épreuves d'admissibilité, ont eu une influence non négligeable sur le classement. J'invite les candidats et leurs formateurs à lire avec application les rapports de ces deux épreuves afin de bien appréhender les compétences qu'elles évaluent. La préparation à ces deux épreuves doit être commencée dès l'inscription au concours. Proposer une séquence pédagogique à partir d'activités expérimentales ne s'improvise pas et nécessite une préparation rigoureuse.

L'élaboration du dossier pour la deuxième épreuve d'admission impose de prendre contact avec une entreprise afin de trouver un support innovant qui doit participer au transfert de technologie de l'entreprise vers l'Éducation Nationale. Trop de candidats élaborent leur dossier à partir d'un produit qu'ils ont conçu ou acheté. Cela ne correspond pas à l'esprit de cette épreuve. J'invite les futurs candidats à ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour commencer la préparation du dossier.

Le jury a été surpris de constater que de nombreux candidats se sont présentés à la session d'admission sans connaître la nature exacte des épreuves, ce qui est surprenant et traduit une certaine désinvolture. Je rappelle que la définition de ces épreuves est publiée sur le site du ministère et qu'une note a été adressée aux candidats admissibles ; de plus, ce rapport décrit précisément les attentes du jury.

Pour les deux épreuves d'admission, l'accès à l'Internet était autorisé afin de mettre les candidats dans les conditions du métier qu'ils envisagent d'exercer. La réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

La description des épreuves des concours prévoit qu'« *au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la*

diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République ». Madame la ministre de l'Éducation nationale a demandé à tous les présidents des concours de recrutement « de veiller à ce que dans ce cadre, les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté trouvent toute leur place » afin « que l'École soit en mesure, par la formation et le recrutement de nos futurs enseignants, de valider la mission première que lui fixe la Nation, à savoir de transmettre et de faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de la laïcité, portant notamment égale dignité de tous les êtres humains et liberté de conscience de chacun ».

Cette demande a été prise en compte pour les deux épreuves d'admission. Le comportement des candidats face aux questions du jury, sur ces sujets particulièrement sensibles, a donné globalement satisfaction.

Compte tenu du ratio entre le nombre de candidats présents aux épreuves et le nombre de places, cette session 2015 du CAPLP génie industriel option matériaux souples peut être comparée à un examen. Malheureusement, l'admission n'a pu être prononcée pour ceux dont les prestations n'ont pas donné la garantie qu'ils étaient aptes à embrasser la carrière de professeur de lycée professionnel dans l'option matériaux souples.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable.

Le CAPLP impose de la part des candidats un comportement et une présentation exemplaires. Le jury reste vigilant sur ce dernier aspect et invite les candidats à avoir une tenue adaptée aux circonstances particulières d'un concours de recrutement de cadres de catégorie A de la fonction publique.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats du CAPLP génie industriel option matériaux souples.

Norbert PERROT
Président du jury

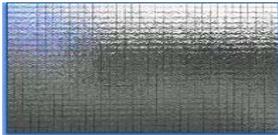
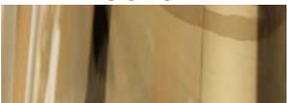
Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

1^{re} partie : étude des matériaux utilisés pour la housse

Question1.1

Zones du pupitre	Contraintes
Interrupteur marche	Le bouton marche doit être visible et accessible afin de mettre le robot sous tension
Interrupteur arrêt	Le bouton arrêt doit être visible et accessible afin de mettre le robot hors tension
Écran tactile	L'écran doit être visible mais protégé des éventuelles projections
Interrupteur arrêt d'urgence	Le bouton arrêt d'urgence doit être identifié à l'aide d'une couleur fluorescente
Boitier commande	Les touches doivent être sélectionnées indépendamment Les différents boutons doivent être accessibles
Câble d'alimentation	Le câble d'alimentation doit sortir par une ouverture au dos
Poignée de saisie	Les deux poignées doivent dépasser de la housse afin de permettre la saisie rapide du boitier de commande
Bouton homme mort	Il doit être détecté rapidement et être actionné toutes les 15 secondes sinon il déclenche l'arrêt du robot

Question1.2

Matériaux et références	Caractéristiques techniques	Justification
<p>Matière TKS-ALU</p> 	<p>Tissu à base aramide enduit une face d'un silicone ignifugé. Peut être utilisé dans des températures extrêmes comprises entre 250 et 1200°C</p>	<p>Cette matière est recommandée pour être utilisée en zone de fonderie. Elle pourra être utilisée pour la confection du dos et du devant de la housse</p>
<p>Matière ALUMI-500</p> 	<p>Tissu aluminisé para-aramide non doublé. Empêche les projections de métal en fusion</p>	<p>Cette matière est recommandée pour être utilisée en zone de coulée fonderie. Elle pourra être utilisée pour la confection du dos et du devant de la housse</p>
<p>Matière ALUTHERM</p> 	<p>Tissu en verre enduit Utilisations : protection chaleur extrême jusqu'à 400° C</p>	<p>Cette matière est recommandée pour être utilisée en zone de coulée fonderie. Elle pourra être utilisée pour la confection du dos et du devant de la housse</p>
<p>Matière COVEL</p> 	<p>Tissu à base aramide enduit sur une face d'un caoutchouc fluoré orange et sur l'autre d'un élastomère noir. Tissu ignifugé.</p>	<p>Cette matière est ignifugée donc elle pourra être utilisée dans une zone de coulée fonderie, de plus sa couleur orange fluoré conviendra parfaitement pour identifier le bouton arrêt d'urgence</p>
<p>Matière Fourreaux F-200i</p> 	<p>Tricot tubulaire, isolant et extensible</p>	<p>Cette matière sera utilisée pour les côtés de la housse car elle est extensible</p>
<p>Matière POLYCARBONATE INCOLORE</p> 	<p>Écran en verre triplex incolore souple</p>	<p>Cette matière sera utilisée pour les zones qui ont besoin d'être visibles et identifiées rapidement tels que le bouton homme mort, les interrupteurs marche/arrêt, l'écran tactile, le boîtier commande</p>

Question1.3

Résistance couture au glissement des fils : permet de tester la solidité des coutures.

Résistance au déchirement sur dynamomètre : permet de tester la résistance de la matière d'œuvre.

Détermination de la transparence par mesure de l'intensité lumineuse absorbée : permet de tester la faculté de transparence de la matière d'œuvre.

Essais sur textiles enduits : vieillissement à la chaleur humide en étuve. Résistance à l'hydrolyse permet de tester la résistance à la chaleur des textiles enduits.

Résistance à la traction des coutures d'un tissu : permet de tester la solidité des coutures d'un textile déterminé.

Résistance à la traction des coutures d'un article confectionné : permet de tester la solidité des coutures sur un article confectionné.

Détermination de la force et de l'allongement à la rupture sur étoffe enduite : permet de tester la faculté de l'allongement d'une étoffe enduite.

Détermination de l'élasticité des étoffes. Essai sur bande : permet de tester la faculté de déformation d'une étoffe.

Détermination du comportement au feu : permet de tester l'attitude d'une matière d'œuvre soumise au contact du feu

Détermination de la souplesse sur textile enduit : permet de tester la malléabilité, le confort d'un textile enduit.

Détermination de la résistance à la perforation par enfoncement : permet de tester la résistance d'une matière d'œuvre lors d'un éventuel perçage.

Question1.4

Résistance couture au glissement des fils : utilisation du dynamomètre.

Résistance au déchirement sur dynamomètre : utilisation du dynamomètre.

Détermination de la transparence par mesure de l'intensité lumineuse absorbée : utilisation du hazemètre.

Essais sur textiles enduits : vieillissement à la chaleur humide en étuve. Résistance à l'hydrolyse : utilisation d'une étuve et du perspiromètre.

Résistance à la traction des coutures d'un tissu : utilisation du dynamomètre.

Résistance à la traction des coutures d'un article confectionné : utilisation du dynamomètre.

Détermination de la force et de l'allongement à la rupture sur étoffe enduite : utilisation du dynamomètre et de l'éclatomètre.

Détermination de l'élasticité des étoffes. Essai sur bande : utilisation du dynamomètre et de l'extensomètre.

Détermination du comportement au feu : utilisation de l'essayeur horizontal d'inflammabilité.

Détermination de la souplesse sur textile enduit : utilisation du flexomètre.

Détermination de la résistance à la perforation par enfoncement : utilisation du dynamomètre équipé du dispositif élastomètre.

2^e partie : étude de la conception de la housse

Question 2.1 et 2.2

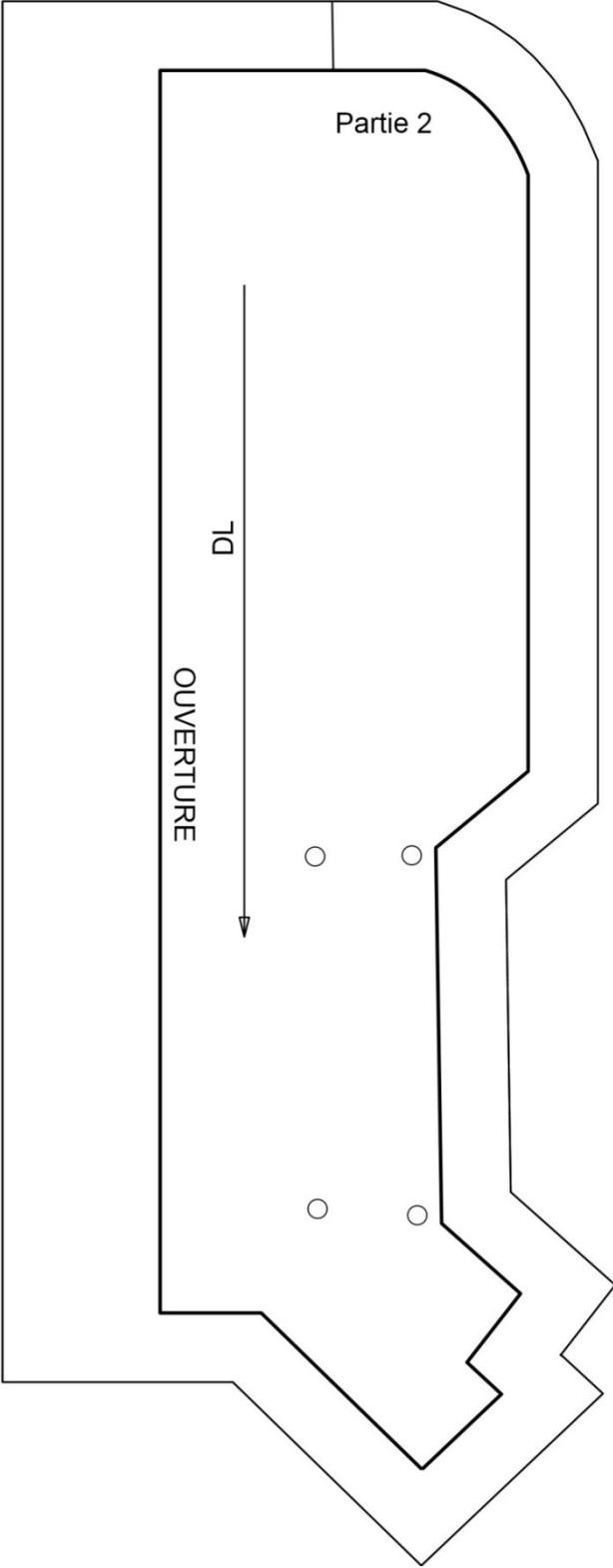
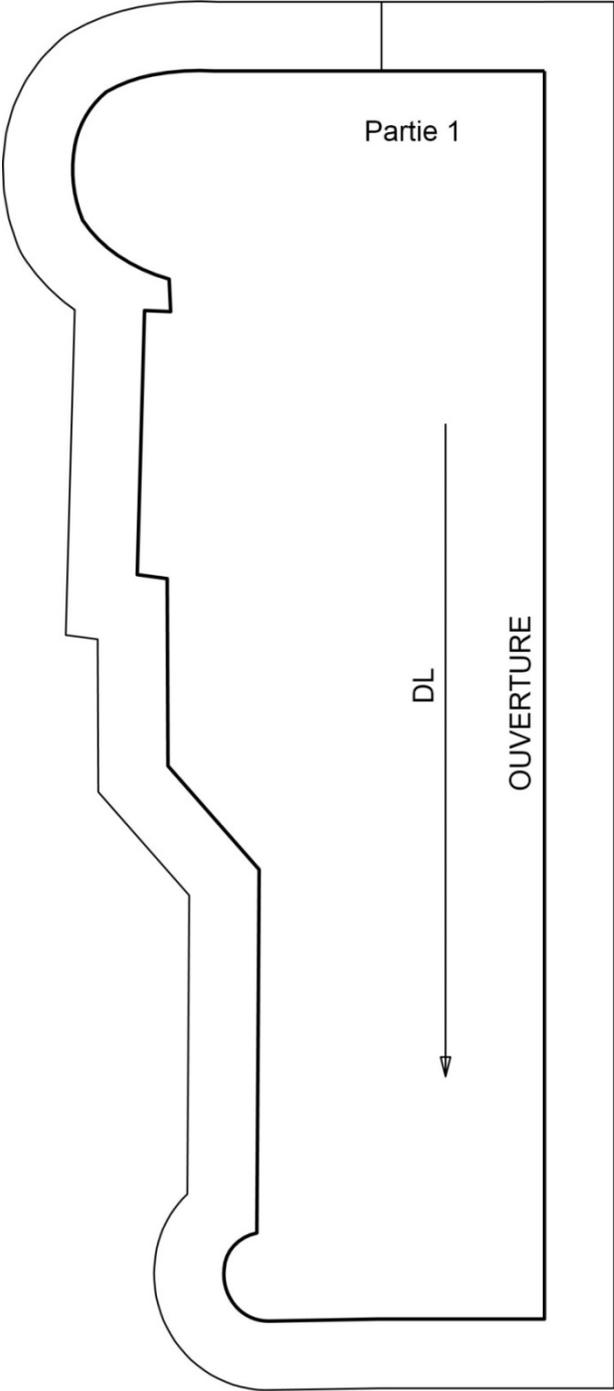
	Schémas	Avantages	Inconvénients
Solution technologique 1	<p>Le schéma illustre une housse cylindrique avec une fermeture à glissière. Une partie de la housse est pliée sur elle-même, et une fermeture à glissière est visible sur le côté. Des lignes rouges indiquent des points de mesure ou de référence.</p>	<p>Le boîtier est correctement protégé, la housse ne peut pas s'ouvrir</p> <p>L'ouverture est complètement recouverte</p>	<p>Montage compliqué dans un tissu enduit (très épais)</p> <p>L'ajustement de la housse est plus délicat et la mise au point plus « fine » qu'avec un auto-agrippant.</p> <p>Le curseur peut rayer le boîtier (si métallique par exemple).</p> <p>La fermeture à glissière risque de dérailler à cause des éventuelles salissures et éclaboussures.</p>
Solution technologique 2	<p>Le schéma illustre une housse cylindrique avec un ruban auto-agrippant. Le ruban est appliqué sur la housse et se ferme par pression. Une étiquette pointe vers le ruban avec le texte 'RUBAN AUTO-AGRIPPANT'. Des lignes rouges indiquent des points de mesure ou de référence.</p>	<p>La housse peut se mettre et s'enlever rapidement</p> <p>Le montage est facile dans un tissu enduit</p> <p>L'ouverture est complètement recouverte</p>	<p>Le ruban auto-agrippant risque de ne plus fonctionner correctement (plus d'accroche) ceci après une utilisation répétée.</p>

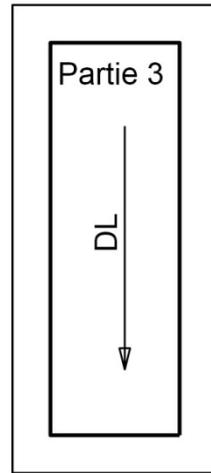
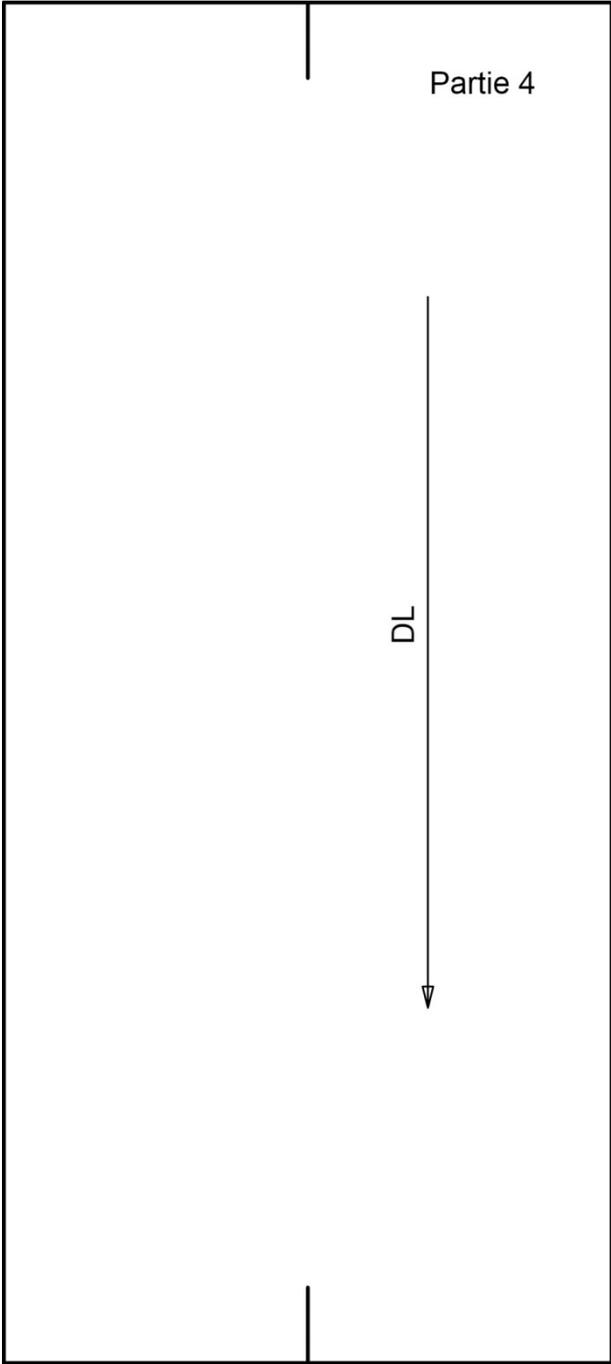
Le choix se portera sur la solution technologique N°2

Justifications :

- beaucoup de facilité pour enlever et mettre en place la housse sur le boîtier ;
- d'une simple pression, l'ouverture est fermée ;
- les tissus utilisés pour la fabrication de cette housse étant essentiellement en enduit (donc assez épais), le ruban auto-agrippant conviendra davantage qu'une fermeture à glissière car moins épais ;
- l'ouverture, comme demandé dans le cahier des charges, est complètement recouverte ;
- le ruban auto-agrippant est moins cher qu'une fermeture à glissière ;
- rapidité d'exécution, le ruban auto-agrippant nécessite deux piqûres de placage sur une piqueuse plate classique alors que le montage d'une fermeture à glissière nécessite le montage d'un pied presseur spécial.

Question 2.3





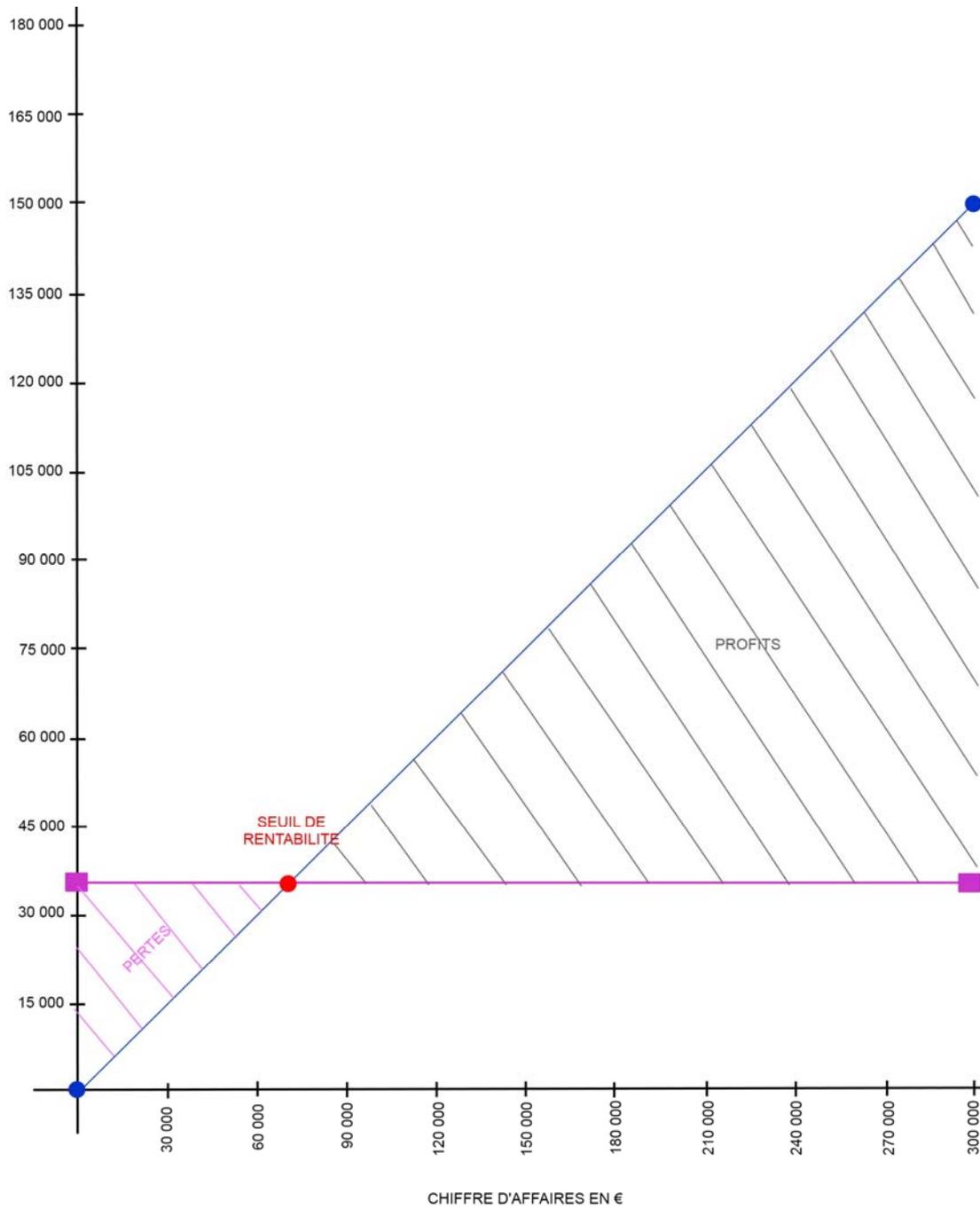
Question 2.4

MATÉRIEL	PIQUEUSE PLATE	
	SURJETEUSE	
GUIDES ET ATTACHEMENTS	GUIDE COUTURE AIMANTÉ	
	GUIDE MARGEUR	
	PIED PRESSEUR TEFLON	

3^e partie : étude du seuil de rentabilité

Question 3.1

Équation de la droite marge sur coût variable : Y_2	$Y_2 = a \cdot x$	$a =$ taux de marge sur coût variable $x =$ chiffre d'affaires
Équation de la droite charges fixes : Y_1	$Y_1 = b$	$b =$ charges fixes



● — ● y₂ : marge sur coût variable

■ — ■ y₁ : charges fixes

Analyse

L'entreprise va rapidement dégager des profits, ce qui est primordial pour elle.

Bien que ces calculs se basent sur des informations prévisionnelles et sur des hypothèses qui ne seront pas forcément vérifiées, le seuil de rentabilité est un indicateur essentiel pour avoir une approche de cette future production.

On peut donc conclure que la fabrication de cette housse sera rentable pour l'entreprise ASP.

Question 3.2

Chiffre d'affaires de l'entreprise ASP = $200 \times 1\,500 = 300\,000$ €

Marge sur coût variable unitaire = $200 - 100 = 100$ €

Taux de marge sur coût variable = $100 / 200 \times 100 = 50$ %

Seuil de rentabilité = $35\,000 / 0,5 = 70\,000$ € soit 350 housses ($70\,000 / 200$)

Point mort = $(70\,000 \times 360) / 300\,000 = 25\,200\,000 / 300\,000 = 84$. À partir du 84^e jour d'activité, l'entreprise ASP commencera à dégager des bénéfices.

4^e partie : synthèse

Les éléments qui permettent de valider le choix des différents matériaux sont :

- les différentes contraintes associées aux zones du pupitre de commande ; en effet par rapport à ces zones, le confectionneur se rendra compte qu'il faudra des matières enduites, extensibles, transparentes et fluorescentes ;
- les différents tests et essais laboratoire ; en effet grâce à eux le confectionneur sera capable de vérifier si les différentes matières d'œuvre sélectionnées sont conformes aux exigences du cahier des charges.

Les éléments qui permettent de valider les modifications du patronnage sont essentiellement liées aux exigences du cahier des charges ; par exemple l'ouverture doit être complètement recouverte, donc le confectionneur aura une obligation de réaliser le patronnage d'une partie qui protégera l'ouverture.

Les éléments qui permettent de valider la rentabilité de la housse seront principalement liés au prix de vente de la housse par rapport au coût des matières d'œuvre utilisées pour la fabrication de la housse, car plus la marge sur coût variable sera importante et plus l'entreprise dégagera des bénéfices.

Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

1. Présentation du sujet

Le thème support à cette épreuve s'appuie sur l'étude d'une housse pour des pupitres pilotant des robots qui interviendront dans une zone de coulée d'une fonderie.

La première partie consiste, après avoir identifié les fonctions du pupitre et étudié le cahier des charges de la housse de protection, à définir les contraintes associées aux différentes zones du pupitre. Le choix des matériaux est réalisé à partir d'une banque de données en respectant les contraintes des zones repérées. À partir des matériaux retenus pour la housse et des propositions de tests de laboratoire, il faut proposer des essais en adéquation avec le produit ainsi que le matériel utilisé.

La seconde partie permet d'étudier la mise au point de la housse et de préparer sa fabrication. Cette partie est traitée par la recherche de solutions technologiques pour assurer l'ouverture et la fermeture de la housse. Le patronnage existant est modifié en fonction de la solution retenue. Le matériel et les équipements nécessaires à la fabrication de la housse sont identifiés. Cette démarche doit être justifiée et conforme aux attendus du cahier des charges.

L'objectif de la troisième partie est de déterminer le seuil de rentabilité de cette fabrication pour l'entreprise chargée de la réaliser.

La quatrième partie est une question de synthèse, dans laquelle chaque candidat doit analyser le travail précédemment réalisé en vue d'entériner les éléments qui permettent de valider le choix des différents matériaux, les modifications de patronnage ainsi que la rentabilité de la fabrication de la housse.

2. Analyse globale des résultats

Les candidats ont tous composé sur les parties «étude des matériaux» grâce aux banques de données du sujet et « l'étude de la conception de la housse ». Plus de la moitié d'entre eux n'a pas représenté le graphique permettant de déterminer le seuil de rentabilité. Cependant certains candidats ont réussi à présenter une proposition grâce aux formules rappelées dans le sujet.

Globalement, les réponses aux questions montrent que les candidats n'ont pas suffisamment analysé la problématique et décodé les documents techniques permettant de répondre au cahier des charges. De façon générale, la rédaction des réponses et la qualité de la présentation ne sont pas assez soignées.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux candidats

Pour la partie relative à « l'étude des matériaux », les réponses sont souvent incomplètes et les justifications trop superficielles. Il en est de même pour la partie sur les tests de laboratoire. Les candidats n'approfondissent pas assez leurs réponses.

La partie « conception de la housse » a été partiellement réussie. La contrainte « ouverture doit être complètement recouverte », n'a souvent pas été respectée. Les schémas sont non conformes aux attentes et les tracés manquent de précision, de netteté, voir limite « brouillon ».

De plus, les bases en mathématiques ne sont pas suffisamment maîtrisées pour mener à bien la construction du graphique, puis l'analyse qui aurait dû permettre de répondre à la question sur le seuil de rentabilité.

La synthèse est souvent très succincte et indique un manque de discernement dans la réflexion conduite pour résoudre la problématique. Les éléments qui permettent de valider les différents choix ne sont pas repris.

Au vu des principales difficultés rencontrées par les candidats, le jury conseille de :

- bien identifier la problématique induite par la situation professionnelle présentée ;
- bien décoder le cahier des charges en relation avec le produit, ce qui permet de procéder par élimination quand les questions ont comme support des banques de données ;
- représenter les solutions technologiques, les schémas, les tracés de manière précise, lisible et soignée ;
- maîtriser les outils de base mathématiques (graphique, formules, etc.) ;
- répondre à toutes les questions posées ;
- présenter des réponses argumentées au regard de la problématique posée en utilisant des phrases construites ;
- rédiger une synthèse concise et précise.

De même, rédiger une copie soignée, sans rature excessive, avec des tracés nets et une écriture sans faute d'orthographe, est fondamental dans le futur métier d'enseignant auquel les candidats se destinent.

4. Conclusions

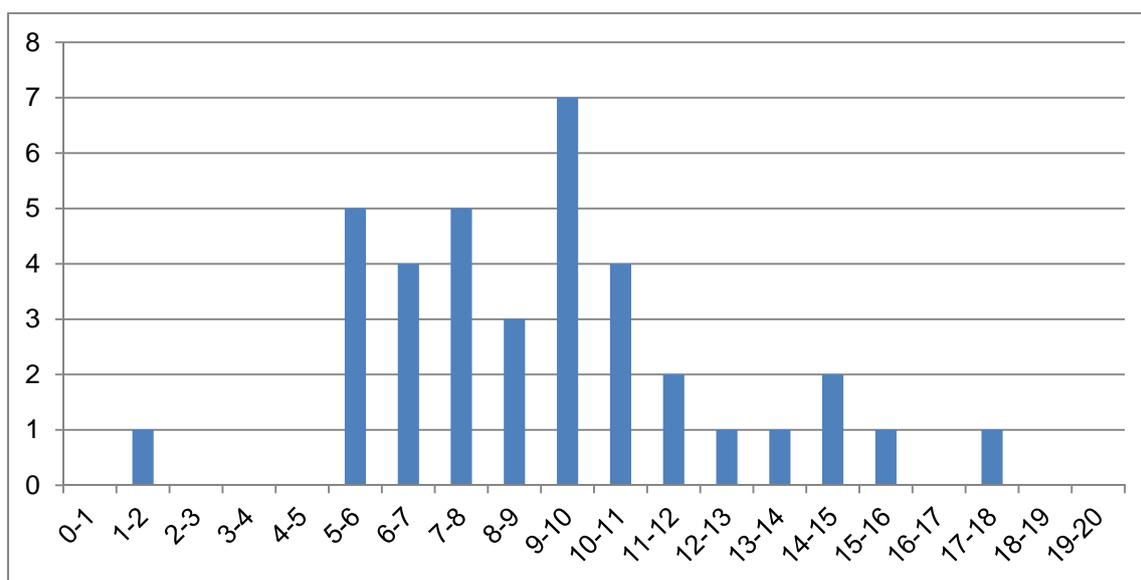
Le jury demande aux futurs candidats de présenter leur travail de façon structurée, claire, précise, soignée en montrant une démarche d'analyse et de synthèse.

Le jury conseille aux futurs candidats de se préparer sérieusement à cette épreuve qui ne s'improvise pas, et de prendre en compte les remarques faites dans ce rapport. Le niveau d'exigence pour les prochaines sessions sera globalement inchangé.

5. Résultats

37 copies ont été évaluées pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 9,1, l'écart-type de 3,3 avec :

- 17,2 comme meilleure note ;
- 1,4 comme note la plus basse.



Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

1. Analyse de l'organisation globale des enseignements et des choix pédagogiques

La séquence étudiée est la gradation d'un modèle en conception assistée par ordinateur abordée au cours de l'année scolaire de première baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements. La gradation est une partie complexe de la formation mais ayant une criticité moindre dans l'ensemble de la formation. À la lecture de la progression pédagogique proposée pour les trois années de formation, on peut constater que ce centre d'intérêt « gradation » est abordé durant l'année de première. Les compétences professionnelles liées à la gradation peuvent être mises en œuvre à travers l'exécution de différentes tâches professionnelles, mais elles ne seront évaluées qu'une seule fois dans la formation au regard de l'épreuve certificative. L'ensemble des points nécessaires à la maîtrise de la gradation sera traité durant deux semaines.

Le temps global prévisionnel de la séquence étudiée est de 24 heures. Afin de favoriser les apprentissages, des temps de présentation, d'activités pratiques, de synthèse et d'évaluation formative et sommative sont prévus. Chaque objectif visé lors de la séquence étudiée est prévu sur une durée de 1 à 2 séances maximum. Celui-ci est défini à partir de la lecture des compétences intermédiaires décrites dans le référentiel de certification du diplôme afin d'atteindre l'acquisition progressive de la compétence professionnelle terminale C3.1 « effectuer tout ou partie de la gradation d'un produit en conception assistée par ordinateur ».

L'apprentissage de la gradation se fera d'abord par un apport théorique puis par des activités pratiques et enfin par une synthèse qui permettra la formalisation des connaissances. La méthode déductive est ainsi privilégiée. Les supports de formation choisis doivent permettre d'augmenter le degré de difficulté au fur et à mesure des situations d'apprentissage mises en œuvre dans la séquence étudiée.

Séance 1 et 2

La séquence débute par une problématique industrielle permettant ainsi de soulever un problème. De cette question s'en suit un apport théorique permettant de présenter le principe et les règles de gradation (évolution des tailles, répartition des évolutions, notion de vecteurs, points fixes ou non, vocabulaire associé). Des activités pratiques seront mises en œuvre à travers des supports techniques simples. Une évaluation formative permet, lors de ces activités de découverte, de faire un bilan qualitatif et ne donne pas lieu à une note. La synthèse (document formalisant les connaissances) regroupe l'ensemble des éléments de nature cognitive ou méthodologique liés à la gradation. Les élèves réinvestiront ce document au cours de la séquence, comme document ressources (fiche de procédure).

Séances 3 à 7

La même stratégie est mise en œuvre mais cette fois-ci à travers l'étude de supports complexes ou modifiés, avec saisies des règles de gradation.

Séance 8

La dernière séance de la séquence étudiée est centrée sur une évaluation sommative, permettant à l'occasion d'activités de transfert, de dresser un bilan de l'atteinte de l'objectif visé et ainsi vérifier que chaque élève a atteint la compétence professionnelle visée.

La description de l'organisation pédagogique des séances « S3 », « S4 » et « S5 » est donnée page suivante.

Classe	Première BAC PRO Métiers de la Mode -Vêtements					Centre(s) d'intérêt(s) abordé(s) dans la séquence		CI : n°7				
Effectifs	15 élèves							CI : -				
DHG	Choix Dotation Horaire Globale : 3 heures élèves par séance - 6et 7.5 heures par professeur - 12 heures élèves par semaine d'enseignement professionnel + 1h30 projet											
Séquence 9	Objectif général : réaliser différents placements à l'aide d'un pro logiciel											
	Compétences visées C3.3 : Concevoir un placement en CAO.											
Organisation	Semaine 36	Séance 1	Objectif : Déterminer les contraintes liées aux modèles et aux matériaux	Activités Pratiques				Synthèse	Évaluation sommative	Durée de la séance (3 heures)		
				AP1	AP2	AP3	AP4 AP5			Activités Pratiques	Synthèse	Évaluation sommative
				G1	G2	G3	Remédiation si nécessaire					
		G3	G1	G2								
		Séance 2	Objectif : Utiliser les fonctionnalités du logiciel pour afin d'obtenir un placement automatique	G1	G2	G3	Remédiation si nécessaire	×	Groupe classe	1h30**	×	1h30
				G3	G1	G2						
				G2	G3	G1						
		Séance 3	Objectif : Traduire un bordereau de coupe en fiche matelas	G1	G2	G3	Remédiation si nécessaire	×	×	2h	×	×
	G3			G1	G2							
	G2			G3	G1							
	Séance 4	Objectif : Réaliser un placement en utilisant les fonctionnalités du logiciel	G1	G2	G3	Remédiation si nécessaire	Groupe classe	×	3h	1h00	×	
			G3	G1	G2							
			G2	G3	G1							
	Semaine 37	Séance 5	Objectif : Réaliser différents placements d'un modèle (combinaison)	×	×	×	×	×	Groupe classe	×	×	3h00
		Séance 6	Objectif : Optimiser un placement unitaire automatique, éditer et interpréter les données de placement.	G1	G2	G3	Remédiation si nécessaire	×	×	3h00***	×	×
				G3	G1	G2						
G2				G3	G1							
Séance 7		Objectif : Effectuer un placement multi tailles	G1	G2	G3	Remédiation si nécessaire	Groupe classe	×	2h00*	1h00	×	
	G3		G1	G2								
	G2		G3	G1								
Séance 8	Objectif : Réaliser différents placements (unitaire, automatique, multi tailles).	×	×	×	×	×	Groupe classe	×	×	3h00		

2h00* soit environ 50 minutes par groupe d'élèves pour chaque activité pratique - 3h00*** soit environ 1h30 par groupe d'élèves pour chaque activité pratique

La combinaison décrite dans le dossier technique pouvait être support de formation de la séance 4.

Éléments présents dans le document élève proposé à l'élève dans le cadre de la synthèse des séances « S3 » et « S4 »

La synthèse pouvait s'appuyer sur un bordereau de coupe utilisé en entreprise mettant en évidence des informations nécessaires à la réalisation du placement :

- informations à traduire et à expérimenter sur l'outil informatique ;
- identification de la matière d'œuvre ;
- typologie du matelas ;
- techniques de placement ;
- optimisation ;
- efficacité.

Les fonctionnalités du logiciel de conception assistée par ordinateur n'apparaissent pas dans la synthèse. Des fiches de guidance d'utilisation du logiciel professionnel seront mises à la disposition des élèves comme documents ressources.

Éléments d'évaluation lors de la séance « S5 »

L'évaluation proposée doit débiter par une problématique professionnelle. La compétence professionnelle visée est la compétence C3.32 : réaliser le placement des différents éléments du modèle. L'élève devra être capable de traduire un bordereau de coupe en fiche matelas, de réaliser un placement en utilisant les fonctionnalités du logiciel. Le savoir associé mobilisé est le savoir S4.3.1 : moyens de matelassage, de placement et de coupe en CFAO.

Conditions d'évaluation :

- un poste informatique équipé du logiciel de conception assistée par ordinateur ;
- le fichier vêtement ;
- un bordereau de coupe ;
- le support technique de l'étude ;
- les placements réalisés lors des séances précédentes.

Critères d'évaluation :

- utilisation correcte des fonctions de placement ;
- exactitude de l'utilisation des images des patronages et optimisation de l'imbrication de ces images.

2. Éléments relatifs à l'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé permet d'individualiser le parcours de l'élève. Il permet d'améliorer le niveau des élèves dans les disciplines fondamentales. Lors des séances « S3 » et « S4 », peuvent apparaître des difficultés liées aux enseignements des mathématiques (unités de mesures, repères dans l'espace, pourcentage et efficacité, vecteurs, notion d'échelle et de proportionnalité), du français (vocabulaire technique, lecture et compréhension des consignes écrites).

Il a également pour objectif de préparer, à une poursuite d'études supérieures, les élèves qui en ont le potentiel. Cet approfondissement en lien avec les séances « S3 » et « S4 » peut se porter sur les méthodes de calculs d'efficacité, le calcul des métrages et d'optimisation, etc. Les élèves peuvent également approfondir la préparation aux coûts de revient d'un modèle, la notion de TVA ainsi que les coûts de production.

Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

1. Présentation du sujet

Le sujet incite les candidats à mener les réflexions pédagogiques nécessaires à l'élaboration d'une séquence de formation relative aux enseignements de spécialité du baccalauréat professionnel métiers de la mode - vêtements.

Les séquences étudiées sont la gradation et le placement de patron en conception assistée par ordinateur abordés en fin d'année scolaire de première baccalauréat professionnel. Le sujet s'appuie sur un extrait de dossier technique comportant les caractéristiques techniques du modèle, une fiche technique, une étude des placements de patron.

Le sujet se décompose en trois parties :

- l'analyse globale de l'organisation de l'enseignement professionnel et des choix pédagogiques sur la séquence de gradation ;
- la description de l'organisation pédagogique de trois séances de la séquence de placement en formalisant notamment la synthèse et l'évaluation proposées à l'élève ;
- la proposition d'objectifs disciplinaires et interdisciplinaires à aborder lors d'une séance d'accompagnement personnalisé.

2. Analyse globale des résultats

Globalement, les résultats présentent des écarts significatifs entre les copies. Parmi les meilleurs résultats, le jury apprécie la pertinence et la qualité des réponses qui révèlent une compréhension du sujet à traiter et une capacité d'analyse.

Le jury regrette que :

- l'analyse et l'exploitation des documents soient insuffisantes ;
- certaines parties du sujet ne soient pas traitées ;
- les documents pédagogiques soient incomplets et manquent de structuration ;
- la réflexion se soit portée uniquement sur le contenu des apprentissages abordés dans la séquence et que le choix pédagogique intégré dans un plan de formation ne soit pas pris en considération ;
- la synthèse se soit limitée à un bilan de fin de séance ;
- le contenu de la séquence proposée manque d'approfondissement, de maîtrise des savoirs disciplinaires et de leur didactique.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux candidats

Le jury constate que certains candidats ont éprouvé des difficultés à traiter le sujet et à organiser objectivement leurs réponses. Il tient à préciser qu'un candidat, futur professeur, doit être capable, après une étude détaillée :

- d'analyser la problématique posée ;
- de se positionner dans le contexte en relation avec la situation réelle donnée ;
- d'organiser une séquence puis une séance de travail pertinentes et cohérentes ;
- d'exploiter un extrait de dossier technique ;

- de concevoir des documents techniques pédagogiques pertinents en respectant les normes en vigueur ;
- de différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun ;
- de construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé ;
- de construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Le jury conseille de prendre en considération les informations ci-dessous.

La construction d'une séquence peut être présentée sous forme d'un tableau reprenant :

- l'objectif de formation de chaque séance ;
- la nature des séances proposées (étude de dossier, activité pratique, exercice d'application) ;
- les compétences visées et les savoirs associés ;
- les relations entre les séances proposées ;
- les horaires permettant une organisation temporelle et optimisée de la séquence.

Le développement pédagogique d'une séance peut être présenté sous forme d'un tableau reprenant :

- l'objectif de formation, la durée et la nature de l'activité, son positionnement dans la séquence, les prérequis nécessaires, la ou les compétence(s) visée(s), les savoirs associés ;
- la liste et la description détaillée des documents distribués aux élèves ;
- les outils didactiques employés ;
- la démarche pédagogique utilisée et l'organisation de travail au sein de la classe (groupe, binôme, individuel, etc.) ;
- la description du travail demandé à l'élève ;
- les éléments de synthèse permettant à l'élève de structurer de nouvelles connaissances ;
- l'évaluation de l'objectif.

Les investigations scientifiques et techniques faites autour d'un support doivent permettre la construction d'un dossier technique et pédagogique.

Une séquence amène obligatoirement à une synthèse qui permet la structuration des connaissances découvertes et/ou approfondies et donne lieu nécessairement à une évaluation des compétences visées. La situation d'évaluation doit permettre :

- de vérifier l'acquisition de savoirs et de compétences ;
- d'évaluer les progrès des élèves.

La construction d'une situation d'évaluation doit reprendre :

- la forme, la durée et la nature de l'évaluation ;
- les compétences évaluées ;
- l'objectif de formation ;
- les points clés vérifiés.

L'apport de l'environnement numérique éducatif doit faire partie intégrante de la construction des séquences et des séances de travail.

4. Conclusions

Les candidats doivent présenter l'ensemble de leur travail de façon structurée, claire, précise, et mettre en avant leur démarche pédagogique pour structurer des séquences, des séances d'enseignement et des situations d'évaluation. Ils doivent impérativement préparer l'épreuve dans cette direction.

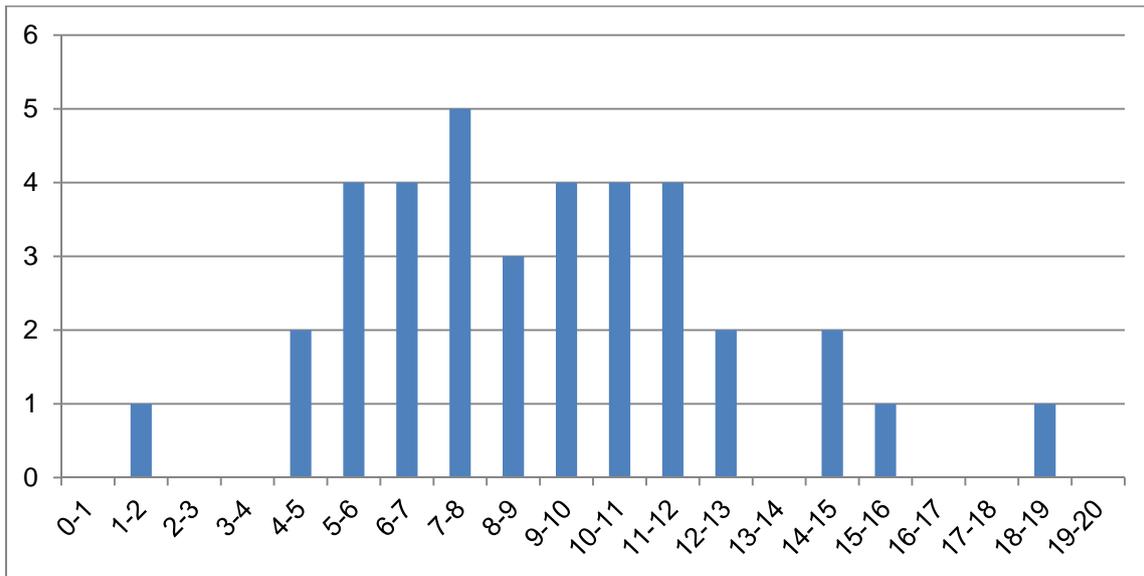
Il semble important pour le jury de rappeler aux candidats qu'ils doivent compléter leur formation générale et technologique au regard des sujets des différentes épreuves, en se rapprochant de

professeurs de la spécialité en lycée professionnel. Le niveau minimal requis est celui du brevet de technicien supérieur métiers de la mode – vêtements.

5. Résultats

37 copies ont été évaluées pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 9,1, l'écart-type de 3,5 avec :

- 18,8 comme meilleure note ;
- 1,1 comme note la plus basse.



Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle »

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel métiers de la mode-vêtements. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C2.3 - Industrialiser le patronnage d'un modèle ;
- C2.4 - Réaliser le prototype d'un modèle.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^e partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques ;
- au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat, sa maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, son expression orale, son esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier ses compétences professionnelles et les obligations liées à sa mission de professeur.

1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.1. Mise en situation

Le bien-être et le confort de la matière lin-viscose de la robe référencée « RB30114 » est très apprécié. C'est la raison pour laquelle, ce vêtement reste dans l'air du temps.

Il est donc souhaitable de le réactualiser en le modifiant au niveau du devant et de l'encolure; dans le but d'obtenir un nouveau modèle.

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser la demande ;
2. proposer des solutions technologiques répondant au problème posé, en choisir une en la justifiant ;
3. effectuer les modifications du produit et le patronnage industriel à l'aide des logiciels de CAO, sachant que le dos et la hauteur du vêtement restent identiques ;
4. procéder au placement, à l'aide de logiciels de CAO, en respectant la laize du tissu, des éléments de la partie à fabriquer, c'est-à-dire le devant et les enformes au niveau des emmanchures ;
5. couper la partie du produit demandée ;
6. confectionner la partie du produit, finitions intérieures comprises, sachant que le boutonnage ne doit pas être réalisé.

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

1. élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous
 - C2.31 - Exploiter un patronnage industriel ;
 - C2.32 - Modifier un patronnage industriel en C.A.O. par transformations numériques depuis une image de base ;
 - C2.33 - Produire un fichier vêtement ;
 - C2.44 - Réaliser les prototypes.
2. justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale ;
3. extraire une séance pédagogique et la développer ;
4. définir les modalités d'évaluation.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

L'exposé a une durée de 40 minutes maximum et l'entretien avec le jury dure 20 minutes maximum.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

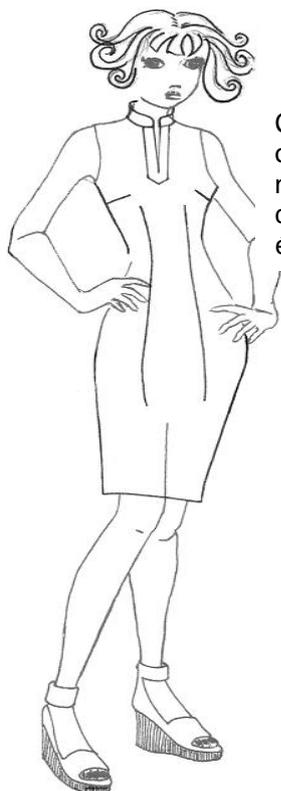
Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du dossier technique de l'ancien modèle

Robe de base Réf. « CA30115 »

Figurine



Coutures
ouvertes, au
niveau des
côtés et des
épaules

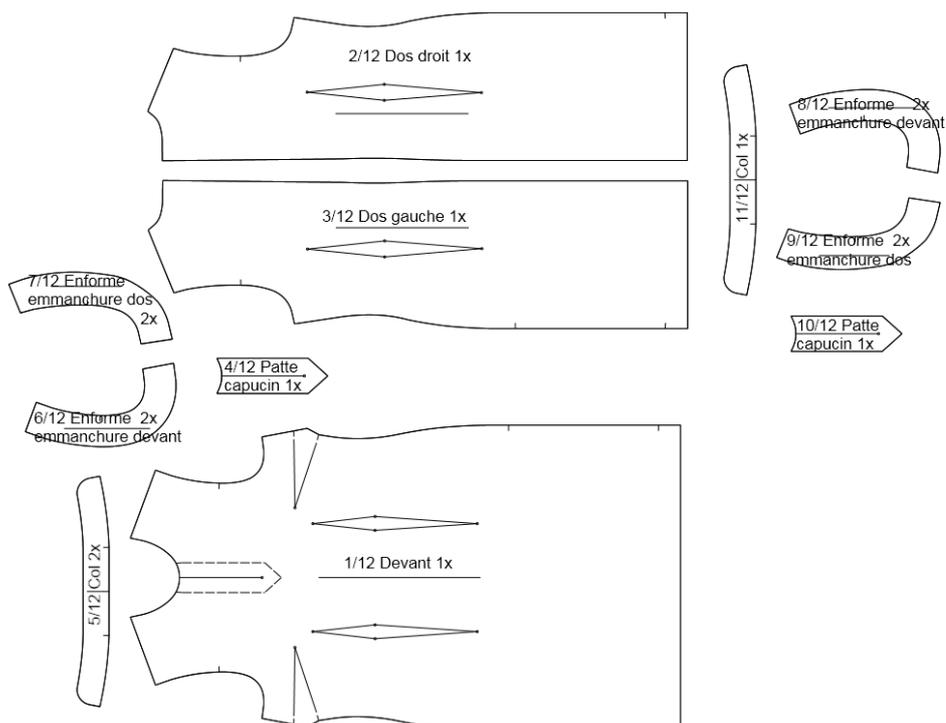
Descriptif :

Robe courte qui met en valeur le corps de la femme, par des pinces à la taille et à la poitrine. La matière en lin-viscose apporte un confort et un porté très agréable, pour le printemps. Le col officier et la patte capucin agrémentent son encolure avec une finition recherchée. Et le modèle se ferme discrètement par une fermeture à glissière, au côté gauche.

Matières et fournitures utilisées :

- lin-viscose ;
- thermocollant ;
- fermeture à glissière invisible ton sur ton (longueur de 50 cm).

Fiche technique

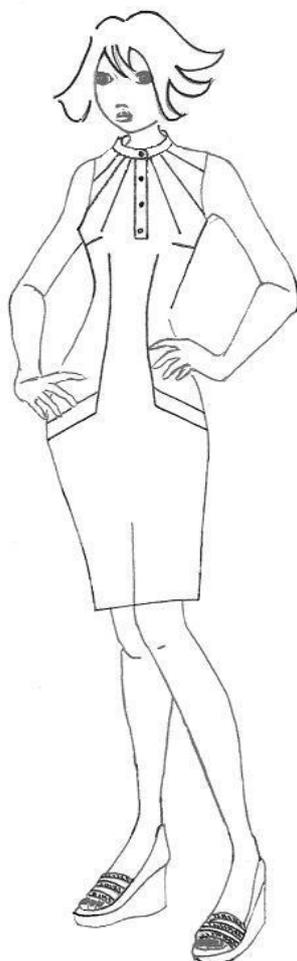


12	1	Fermeture à glissière invisible	Polyester	Longueur : 50 cm
11	1	Col officier	Thermocollant	
10	1	Patte capucin	Thermocollant	
9	2	Enforme emmanchure dos	Thermocollant	
8	2	Enforme emmanchure devant	Thermocollant	
7	2	Enforme emmanchure dos	Lin-viscose	
6	2	Enforme emmanchure devant	Lin-viscose	
5	2	Col officier	Lin-viscose	
4	1	Patte capucin	Lin-viscose	
3	1	Dos gauche	Lin-viscose	
2	1	Dos droit	Lin-viscose	
1	1	Devant	Lin-viscose	
RP	NB	Désignation	Matière	Renseignements
Robe Réf. « CA30115 »				

Extrait du cahier des charges du nouveau modèle

Robe Réf. « CA30215 »

Figurine



Descriptif :

Robe seyante au corps, grâce à la coupe du modèle et à la légèreté de la matière lin-viscose. Elle est ajustée par des pinces à la poitrine et à la taille.

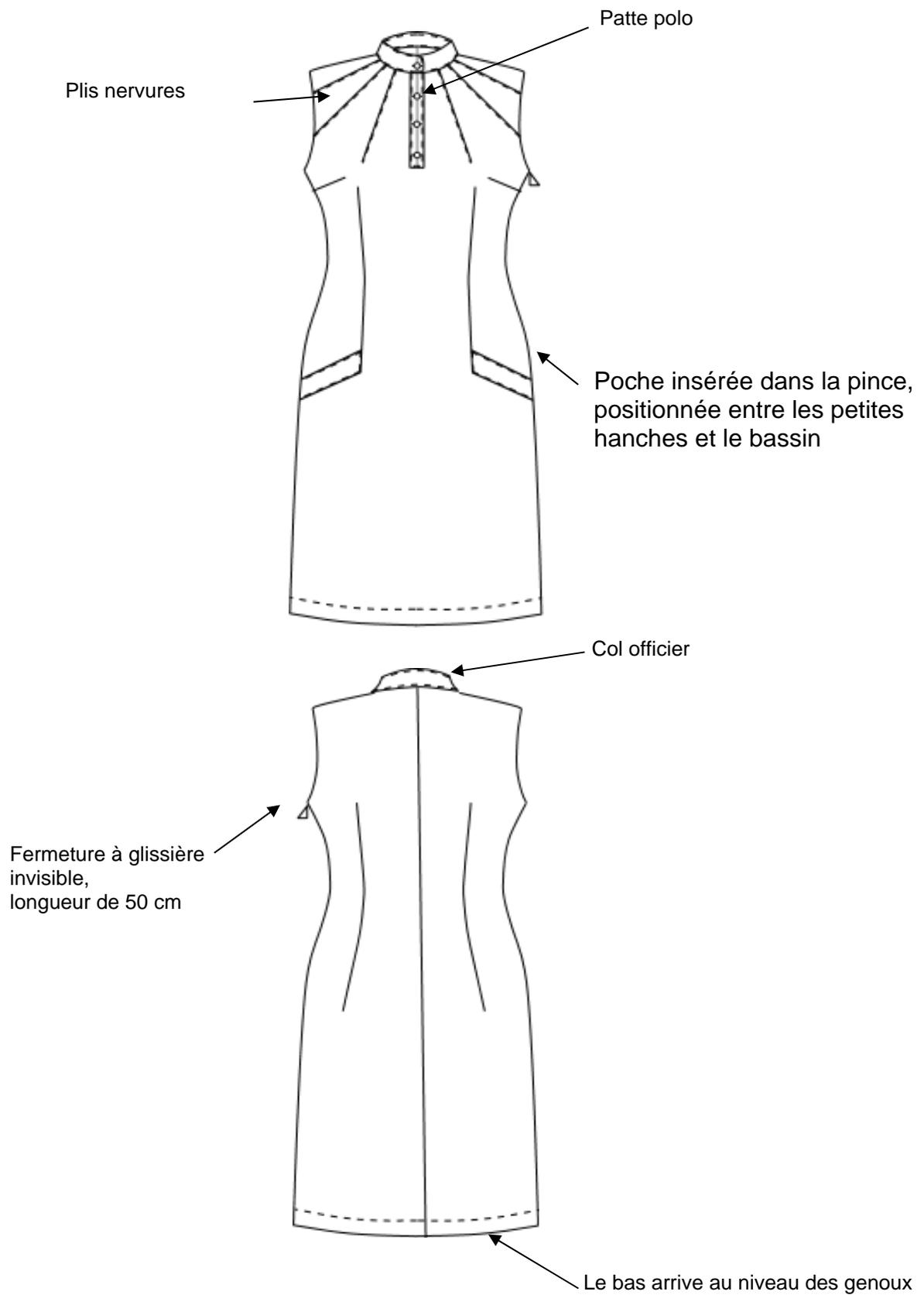
L'encolure est ouverte par le biais d'une patte polo, et elle est agrémentée d'un col officier. Des plis nervures décorent le haut de la robe, en rayon de soleil. Des poches sont insérées au bas des pinces du devant.

Et le modèle se ferme discrètement par une fermeture à glissière, au côté gauche.

Matières et fournitures utilisées :

- lin-viscose ;
- thermocollant ;
- fermeture à glissière invisible ton sur ton (longueur de 50 cm) ;
- 4 boutons, diamètre 1cm

Dessin de définition



MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre:

- un poste informatique équipé de logiciels de CAO (transformation, placement, impression) ;
- une piqueuse plate, type de point 301 ;
- une surfileuse-raseuse, type de point 504 ;
- un poste de repassage ;
- 1,10 m de matière d'œuvre, lin-viscose en 1,40 m de laize ;
- 0,35 m de thermocollant en 0,90m de laize.

Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- CA30115.mdl (Lectra) ;
- CA30115.PLT (Vetigraph) ;

Pour la deuxième et troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « Baccalauréat professionnel métiers de la mode-vêtements » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

Rapport du jury de l'épreuve de « mise en situation professionnelle »

1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve de mise en situation professionnelle a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. Elle s'appuie sur un développement d'un produit du secteur des métiers de la mode (voir exemple de sujet dans le présent rapport).

Dans la première partie, le travail à réaliser consiste à analyser le cahier des charges, à concevoir et à réaliser une partie d'un prototype. Durant cette partie, les examinateurs évaluent la démarche méthodologique et l'analyse que le candidat porte sur le travail qu'il réalise. Les candidats doivent également réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils doivent élaborer et présenter.

Dans la seconde partie, le candidat élabore une séquence de formation en rapport avec les compétences citées, et le niveau de formation imposé dans le sujet. L'épreuve se termine par un entretien qui permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes du candidat à la communication, à l'expression orale, à l'analyse et à la synthèse. Il permet de vérifier les connaissances de candidat sur les contenus d'enseignement, les stratégies, les évaluations et l'organisation des enseignements pouvant être mise en place dans l'établissement (travail en équipe disciplinaire, responsabilité de classe).

2. Analyse globale des résultats

L'ensemble des candidats a pu composer sur la totalité de l'épreuve, malgré une gestion du temps difficilement maîtrisée. Les prestations des candidats sont hétérogènes tant dans la modification et la réalisation de la partie du produit, que dans la préparation de l'organisation pédagogique et la présentation.

Dans la première partie de l'épreuve, les examinateurs constatent une bonne maîtrise de l'outil informatique. Les candidats ont proposé une mise au point du produit cohérente au regard du cahier des charges. Cependant, ils ont passé beaucoup de temps sur cette activité au détriment de la coupe et de la fabrication d'une partie du vêtement.

Pour la deuxième partie, beaucoup confondent une séquence et une séance pédagogique. Il en ressort que les objectifs de formation ne sont pas identifiés correctement, malgré les indications données dans le sujet. Les candidats ne construisent pas une séquence pédagogique complète leur permettant de développer une séance pertinente pour la présentation orale. Les compétences listées pour la proposition pédagogique ne sont pas toujours respectées.

3. Commentaire et recommandations à l'attention des candidats

L'analyse du sujet

Le jury constate que les candidats se sont appropriés la problématique proposée ce qui a permis de traiter correctement le sujet.

Les techniques de conception

Les méthodes de mise au point du patron et du patronnage industriel d'un modèle nécessitent une démarche structurée et claire. Les données doivent être contrôlées. Le travail sur un modèle industrialisé permet de modifier seulement les éléments à exploiter de façon optimale, comme par exemple la transformation d'un demi devant.

Les techniques de réalisation

Les candidats n'ont pas toujours apporté la preuve d'une maîtrise et d'un savoir-faire liés à la connaissance des notions fondamentales des processus de réalisation.

Le placement doit être étudié afin de permettre la coupe des éléments de manière industrielle. Il n'est pas nécessaire de découper les éléments du patronnage et de positionner chaque élément sur l'étoffe car ceci demande plus de temps. De même, établir un mode opératoire permet de rationaliser les procédures de montage, peu de candidats préparent cette phase de travail et sont pris au dépourvu. Les opérations de repassage sont peu exécutées.

La partie pédagogique

La prestation des candidats donne à penser qu'ils ne se sont pas toujours interrogés sur la partie pédagogique lors de la préparation au concours, et l'ont sous-estimée. Les stratégies pédagogiques que l'enseignant doit développer demandent une formalisation réfléchie. L'élaboration de la séquence, précisant le nombre de séances et leurs contenus, doit être réfléchie et ordonnée. Le positionnement et la durée de la séquence doivent être précisés. L'enchaînement des séances doit être clair et argumenté. Chaque séance comporte les activités proposées aux élèves, avec un objectif défini, des prérequis identifiés, des savoirs technologiques en rapport avec les compétences visées. Il est demandé aux candidats de préciser comment l'organisation des activités proposées aux élèves tient compte du groupe et/ou de la classe. L'élaboration d'une synthèse de séquence et/ou séances, des remédiations envisagées et évaluations prévues doit être claire et énoncée précisément.

La présentation orale

Beaucoup de candidats ne prévoient pas de plan de présentation, ce qui ne permet pas une présentation structurée et correctement argumentée. Lors de la préparation, ils ne se projettent pas dans cette partie de l'épreuve, le temps imparti de 40 minutes pour l'exposé n'est pas exploité. Les candidats oublient de prendre en compte les indications portées dans le sujet. La présentation de la partie pédagogique reste donc souvent trop générale et superficielle.

4. Conclusions

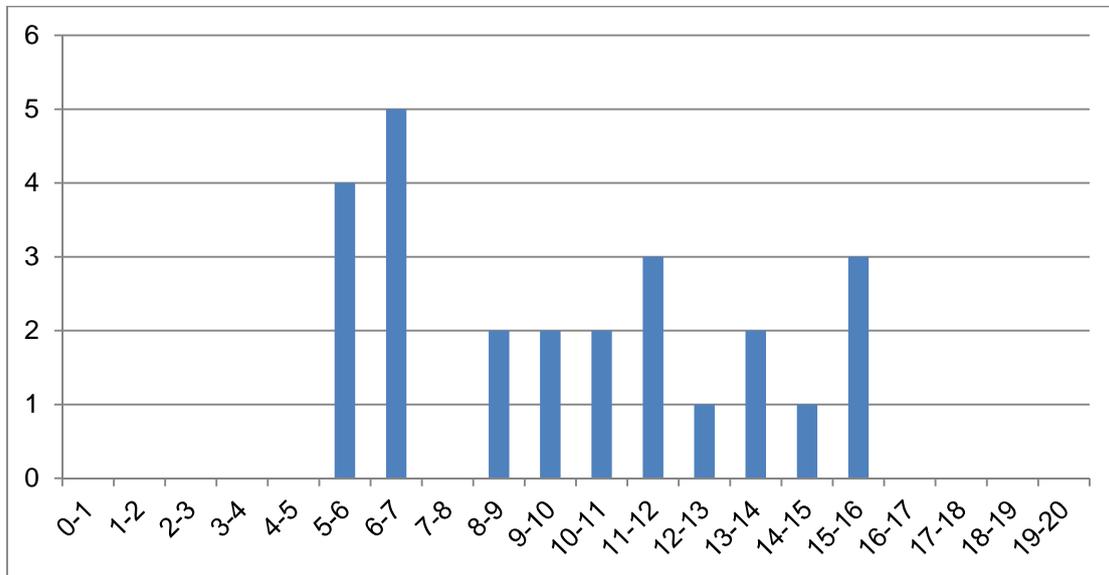
Cette épreuve ne peut pas être improvisée. Le jury conseille aux futurs candidats de la préparer dès l'inscription au concours. Il est important de réfléchir à la didactique à mettre en œuvre pour faire acquérir aux élèves les compétences déclinées dans le référentiel du baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements.

Il peut être envisagé d'entrer en relation avec une équipe pédagogique d'un lycée professionnel pour obtenir des informations pouvant aider à la maîtrise de développements de séquences, de séances pédagogiques selon une démarche structurée et pertinente, ainsi que sur l'organisation de la formation en baccalauréat professionnel et sur le fonctionnement d'un établissement scolaire et de l'institution. L'expression du métier d'enseignant d'une discipline professionnelle ne se limite pas à la transmission de connaissances techniques et technologiques au travers d'activités pratiques ; les candidats doivent montrer leur capacité à appréhender la dimension éducative de leur futur mission d'enseignement (gestion de classe, manière de servir, respect des règlements...).

5. Résultats

25 candidats ont composé pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 9,8 avec :

- 15,8 comme meilleure note ;
- 5,0 comme note la plus basse.



Rapport du jury de l'épreuve « d'entretien à partir d'un dossier »

1. Présentation de l'épreuve

Le jury rappelle l'évolution des textes réglementaires concernant cette épreuve (JORF n°0099 du 27 avril 2013) et ayant pris effet à la session 2014.

Cette épreuve doit prendre appui sur un dossier réalisé par le candidat à **partir d'un support technique issu de l'entreprise et non pas réalisé ou acheté par le candidat**. Elle doit permettre de valoriser les expériences et/ou les réflexions du candidat sur les objectifs, les contenus et les méthodes susceptibles d'être appliquées à la discipline.

Cette épreuve a pour but :

- de transférer des ressources et des compétences technologiques et professionnelles des entreprises vers l'Éducation nationale ;
- d'apprécier, pour la discipline ou la spécialité, la connaissance que le candidat a de l'évolution de celle-ci, de ses enjeux dans la société, de ses applications, de la situation vis-à-vis des autres disciplines ;
- de vérifier les aptitudes à l'expression orale et à la communication en utilisant les outils numériques.

Un poste informatique et un vidéo projecteur sont à la disposition du candidat pendant toute la durée de l'épreuve.

2. Analyse globale des résultats

La prestation des candidats a été très hétérogène tant sur la rédaction du dossier que sur l'exposé oral. Quelques candidats ont été en mesure de proposer des situations d'apprentissage construites à partir de supports caractéristiques des problématiques industrielles. Certains candidats ont montré qu'ils étaient capables de tirer profit de leur savoir-faire professionnel au bénéfice des élèves. La structuration des savoirs technologiques associés liés aux situations d'apprentissage proposées a été très peu abordée. L'absence de partie pédagogique dans le dossier de certains candidats n'a pas permis au jury d'évaluer leurs capacités à élaborer des séquences construites et cohérentes. Très peu de pratiques pédagogiques innovantes ont été proposées.

3. Commentaires et recommandations à l'attention des candidats

3.1. Présentation du dossier

Le candidat doit, en trente minutes au maximum, soutenir son dossier en faisant ressortir les points importants de chacune des deux parties (technique et pédagogique) sous une forme synthétique. L'exposé doit s'appuyer sur des situations présentées dans le dossier.

Il est rappelé aux candidats que le jury prend connaissance des dossiers avant l'épreuve et s'assure, lors de l'entretien, de l'authenticité de leur contenu. Le jury tient à rappeler aux futurs candidats que la remise d'un second dossier ou partie technique et/ou pédagogique en rapport avec l'exposé ne peut pas être acceptée.

Le candidat doit s'attacher à mettre en évidence :

- les raisons qui ont présidé au choix du thème ;
- la documentation technique rassemblée ;
- le travail personnel réalisé ;
- les objectifs pédagogiques choisis ;
- la structure de la séquence choisie, en particulier le travail demandé aux élèves et les connaissances nouvelles apportées ainsi que la stratégie de leur évaluation.

La partie pédagogique permet au candidat de démontrer qu'il est capable :

- de repérer des séquences pédagogiques pouvant être développées à partir d'une problématique identifiée et d'un référentiel de filière (du CAP au baccalauréat professionnel) ;
- de situer ces séquences dans un parcours de formation (par exemple sous forme de tableau synoptique).

Cette partie pédagogique permet aussi au candidat de démontrer :

- qu'il connaît les contenus d'enseignement de la discipline dans les divers niveaux de formation au lycée professionnel ;
- qu'il a réfléchi aux modalités d'évaluation et de suivi des élèves ;
- qu'il a réfléchi à la dimension de la relation avec le milieu industriel ;
- qu'il a réfléchi à la dimension civique de tout enseignement et plus particulièrement à celui de la spécialité dans laquelle il devra exercer.

Cette partie pourra viser différents niveaux de formation professionnelle. Le candidat devra développer les axes directeurs d'une séquence (cours, TD, TP et/ou synthèse) en relation avec la problématique identifiée dans la partie technique.

Pour cela le candidat doit :

- fixer les objectifs à atteindre ;
- préciser les acquis utiles pour cette séquence ;
- positionner la séquence pédagogique dans la progression annuelle ;
- proposer les démarches d'enseignement et une organisation de la classe ;
- prendre en compte la diversité des profils des élèves ;
- exploiter et adapter les documents techniques du dossier ;
- proposer une situation d'évaluation et une éventuelle remédiation.

Le jury constate et apprécie :

- les supports techniques issus de l'entreprise qui ont permis de soulever une problématique industrielle réelle et ainsi présenter une exploitation pédagogique pertinente et motivante pour les élèves de baccalauréat professionnel ;
- l'utilisation des moyens numériques actuels de communication ;
- la structure des exposés oraux offrant un plan, une introduction, une partie technique, une partie pédagogique et une conclusion ;
- une bonne gestion du temps réglementaire de l'épreuve.

Le jury regrette, comme lors de la session 2014 :

- l'absence de problématique lorsque le choix du produit n'est pas induit par une situation réelle d'entreprise ;
- le manque de développement scientifique et technique dans la partie technique ; le candidat ne doit pas se limiter à une description de produits d'entreprise, de matériaux ou de parcours professionnels ;
- l'absence de documents techniques réels (cahier des charges) au profit de documents collectés sur internet ou inventés ;

- l'incohérence des développements pédagogiques proposés au regard des possibilités du produit étudié ;
- le manque d'adéquation entre le support issu de l'entreprise et l'exploitation pédagogique proposée.

Le jury regrette particulièrement pour la session 2015 :

- l'absence de partie pédagogique ou de partie technique dans le dossier ;
- la lecture linéaire des diapositives, n'apportant pas de réelle dynamique à l'exposé oral ;
- le manque d'adaptation des documents techniques issus de l'entreprise en vue d'une exploitation pédagogique ;
- l'absence de synthèse permettant la structuration des connaissances et/ou méthodes à l'issue des activités pratiques proposées ;
- l'absence d'indications sur la provenance des documents techniques et pédagogiques lui permettant d'apprécier le travail personnel du candidat.

3.2. L'entretien

L'entretien de trente minutes permet au jury :

- d'approfondir certains points de l'exposé et du dossier ;
- de demander la justification des solutions adoptées ;
- de faire préciser les exploitations pédagogiques possibles ;
- de mesurer les connaissances du candidat quant à la finalité et l'évolution de la discipline.

Il doit également permettre de vérifier que le candidat a des connaissances élémentaires sur l'organisation d'un établissement scolaire du second degré et notamment d'un lycée professionnel.

Le jury apprécie la qualité des réponses traitant de la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République. La majorité des candidats a montré des connaissances sur la rénovation de la voie professionnelle et sur la filière métiers de la mode. Cependant, le jury regrette, **comme pour la session 2014**, que les candidats n'aient pas suffisamment approfondi leurs connaissances concernant :

- les dispositifs prévus dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle (accompagnement personnalisé, enseignements généraux liés à la spécialité...) ;
- les diplômes (hiérarchie et objectifs de formation) proposés dans la filière des métiers de la mode ;
- les périodes de formation en milieu professionnel (durée, objectifs, organisation, rôle de l'enseignant...) ;
- des modalités d'évaluation (ponctuel, CCF, etc.) ;
- l'organisation des enseignements professionnels (horaires dédiés à la discipline, rôle des différents acteurs) ;

Le jury rappelle aux candidats qu'ils peuvent être sollicités sur l'éthique et la responsabilité du futur professeur ainsi que sur son action dans un cadre institutionnel.

Sur ce point qui ne constitue pas l'essentiel de l'entretien, le jury conseille aux futurs candidats de :

- de se familiariser avec le site du Ministère de l'Éducation Nationale ;
- d'avoir une connaissance approfondie des droits et des devoirs d'un fonctionnaire de l'éducation nationale ;
- de s'informer et d'approfondir « les compétences professionnelles des maîtres » (arrêté du 1er juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013) ;
- de s'informer sur la dimension éducative qui fait partie intégrante des missions du professeur de lycée professionnel, définie dans les textes publiés par le ministère de l'éducation nationale et dans le code de l'éducation ;

- se référer aux textes de référence et réglementaires en vigueur.

4. Conclusions

Selon leur parcours professionnel, le jury conseille aux candidats :

- d'anticiper les résultats de l'admissibilité et par conséquent, de préparer le dossier dès leur inscription au concours ;
- d'approfondir ou d'actualiser leur connaissance de l'entreprise ;
- de se rapprocher d'une équipe pédagogique d'un lycée professionnel afin de les accompagner dans la construction et la rédaction de séquences pédagogiques structurées et conformes aux attentes du référentiel baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtement.

5. Résultats

25 candidats ont composé pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenue est de 8,9 avec :

- 20,0 comme meilleure note ;
- 1,9 comme note la plus basse.

